

## I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin février 2026 à 1 251,3 MMDH, enregistrant une hausse de 7,4% par rapport à mars 2025.

### Crédit bancaire par agent économique

	Encours en	variations en %	
	MMDH	depuis	
	mars-26	déc-25	mars-25
<b>Crédit bancaire *</b>	<b>1 251,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>7,4</b>
<b>Agents non financiers</b>	<b>1 023,1</b>	<b>2,0</b>	<b>6,3</b>
Entreprises non financières	564,4	3,3	5,1
Privées	471,4	1,3	5,4
Publiques	93,0	14,5	4,0
Ménages	397,5	0,3	3,4
<b>Agents financiers</b>	<b>228,2</b>	<b>-10,5</b>	<b>12,6</b>

\* Y compris le financement participatif

## ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 5,4%. Cette évolution résulte de la hausse de 13,7% des crédits à l'équipement, de 7% des prêts à la promotion immobilière et de 1,1% des facilités de trésorerie.

### Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en	variations en %	
	MMDH	depuis	
	mars-26	déc-25	mars-25
<b>Total</b>	<b>471,4</b>	<b>1,3</b>	<b>5,4</b>
Facilités de trésorerie	181,7	1,8	1,1
Equipement	143,5	0,9	13,7
Immobilier	62,3	3,3	7,0
Autres crédits *	24,3	-4,7	-1,0
Créances en souffrance	59,6	1,5	1,4

\* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre du T4-2025, les critères d'octroi auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et maintenus inchangés pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été assouplis aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets hormis les prêts à la promotion immobilière où elle aurait stagné. Par taille, la demande aurait augmenté tant pour les GE que pour les TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique qu'au T1-2026, l'accès au financement bancaire aurait été jugé « normal » par 75% des entreprises et de « facile » par 18%. Le coût du crédit aurait été en stagnation selon 90% des entreprises et en hausse selon 9%.
- Au T1-2026, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont enregistré une baisse trimestrielle de 15 pb à 4,79%. Ils se sont établis à 4,55% pour les GE et à 5,20% pour les TPME.

### Taux débiteurs (en%)

	T1-2026	T4-2025	T3-2025
<b>Entreprises non financières</b>	<b>4,54</b>	<b>4,72</b>	<b>4,74</b>
<b>Entreprises privées</b>	<b>4,79</b>	<b>4,94</b>	<b>4,88</b>
TPME *	5,20	5,22	5,41
GE**	4,55	4,74	4,64

\* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

\*\* Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

## MENAGES

- Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,4%, avec une progression de 2,9% des prêts à l'habitat et de 3,9% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 30,6 MMDH après 25,8 MMDH une année auparavant.

### Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en	variations en %	
	MMDH	depuis	
	mars-26	déc-25	mars-25
<b>Total</b>	<b>397,5</b>	<b>0,3</b>	<b>3,4</b>
Habitat	256,6	0,0	2,9
Mourabaha immobilière*	30,6	3,1	18,5
Consommation	61,1	-0,1	3,9

\* Y compris les marges constatées

- Au T4-2025, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande de crédit adressée aux banques, elle se serait accrue tant pour les crédits à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T1-2026, à 4,66% pour les prêts à l'habitat et à 6,86% pour les crédits à la consommation.

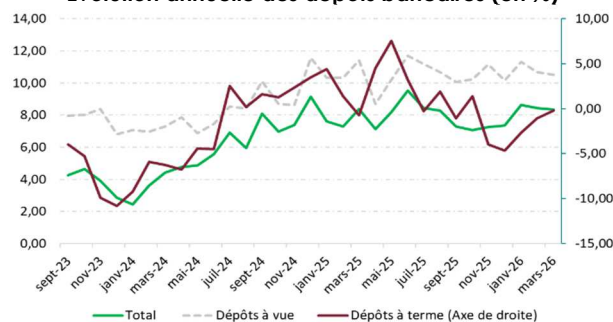
### Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2026	T4-2025	T3-2025
<b>Ménages</b>	<b>5,73</b>	<b>5,69</b>	<b>5,71</b>
Crédits à l'habitat	4,66	4,67	4,64
Crédits à la consommation	6,86	6,89	6,89

## II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin mars à 1 383,5 MMDH, en hausse annuelle de 8,4%. Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 8,1% pour s'établir à 1 003,8 MMDH dont 228 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 257,7 MMDH, soit une progression annuelle de 11,4%.

### Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme (DAT) à 6 mois a marqué, d'un mois à l'autre, une hausse de 4 points de base (pb) pour s'établir à 2,21%, tandis que celui des DAT à 12 mois a reculé de 12 pb pour revenir à 2,73% à fin mars 2026.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 1,61% pour le premier semestre 2026, soit une baisse de 30 pb par rapport au semestre précédent.

### Taux créditeurs (en %)

	mars-26	févr-26	janv-26	déc-25	nov-25
<b>Comptes à terme</b>					
6 mois	2,21	2,17	2,19	2,53	2,31
12 mois	2,73	2,85	2,76	2,64	2,60